

**Pour plus de détails
sur le projet pilote,
consultez les sites suivants :**

Ministère des transports du Québec

www.mtq.gouv.qc.ca

Ville de Thetford Mines

www.ville.thetfordmines.qc.ca

Regroupement des personnes
handicapées physiques
de la région de Thetford

www.rphprt.com

Pour plus de renseignements

418 335-7611

**Le comité qui a travaillé
sur ce code de conduite**



Regroupement des personnes
handicapées physiques
de la région de Thetford



TRANSPORT ADAPTÉ
DE LA RÉGION DE THETFORD INC.



Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec



Projet pilote en vigueur
à compter du 1^{er} juin 2015

CODE DE CONDUITE

UTILISATEURS D'AIDE À LA MOBILITÉ MOTRISÉE



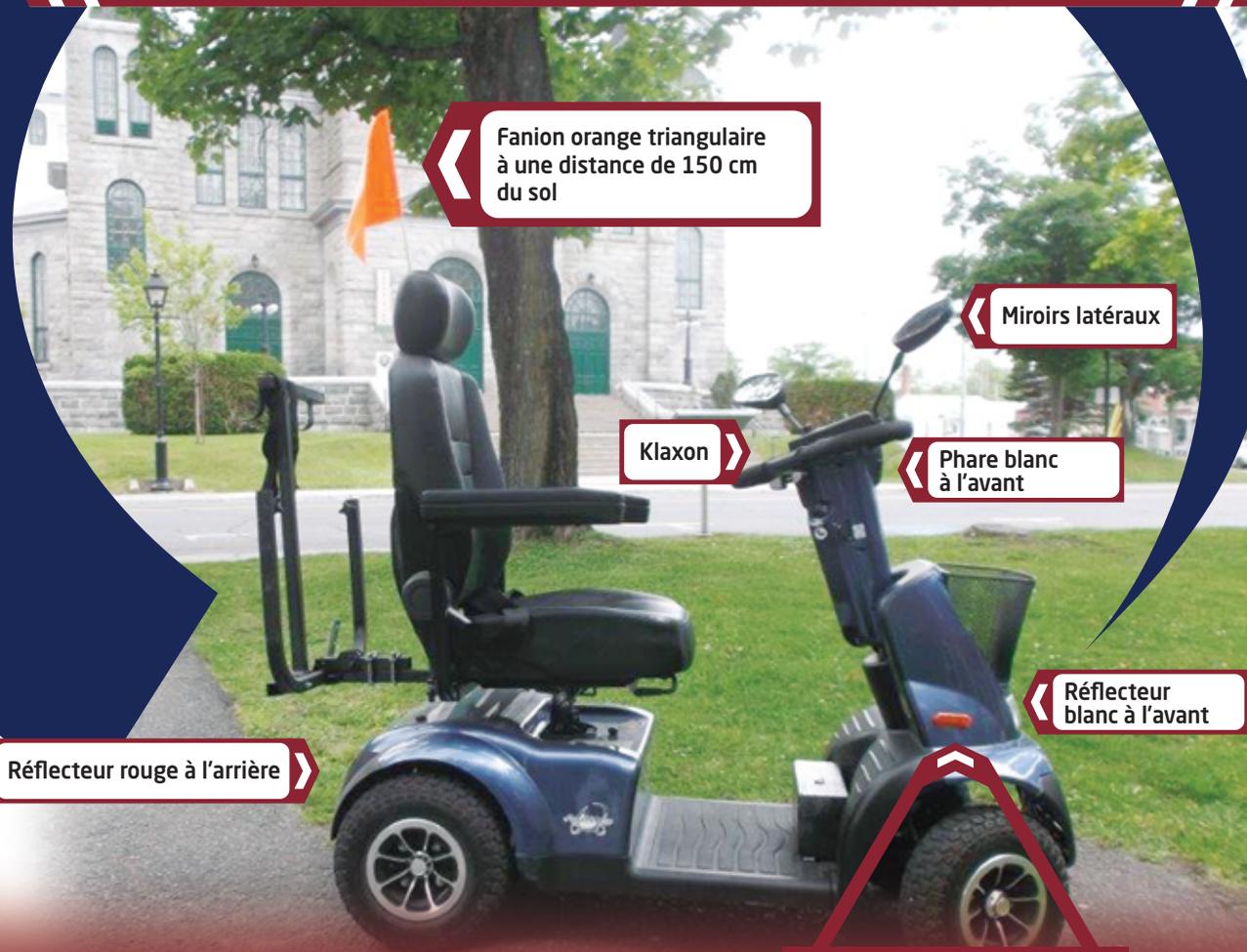
- Triporteurs
- Quadriporteurs
- Fauteuils motorisés

Le Regroupement des personnes handicapées physiques de la région de Thetford en collaboration avec des partenaires du milieu ont pris l'initiative de réaliser un code de conduite à l'intention des personnes qui utilisent une aide à la mobilité motorisée lorsqu'elles circulent sur la voie publique.

Ce code encourage les utilisateurs à adopter un comportement approprié et à respecter certaines façons de faire pour maximiser leur propre sécurité ainsi que celle des autres usagers de la voie publique.

**Pour une meilleure conduite, adoptez ce code!
BONNE ROUTE !**

Équipements de visibilité recommandés



Fanion orange triangulaire
à une distance de 150 cm
du sol

Miroirs latéraux

Klaxon

Phare blanc
à l'avant

Réflecteur
blanc à l'avant

Réflecteur rouge à l'arrière

Réflecteur placé de chaque
coté de l'appareil et situé
le plus haut possible

SOUVENEZ-VOUS...

**Qu'il est obligatoire de se conformer
à la signalisation routière, en tout temps.**

Règles de circulation permises...

La piste cyclable >>> Utiliser la piste cyclable, dans le même sens que les vélos.

Les trottoirs >>> Conserver une vitesse comparable à celle des piétons afin d'assurer une cohabitation sécuritaire.

La chaussée >>> Circuler dans le même sens que la circulation, à l'extrême droite de la chaussée.

